

ZADOC KAHN



LA TORAH

Les cinq premiers livres de la Bible hébraïque

Cette traduction de "La Torah" par Zadoc Khan, contient les cinq premiers livres
de la bible hébraïque

Sommaire

INTRODUCTION

PRÉSENTATION

COMPOSITION

L'ENSEIGNEMENT DE LA TORAH

PRODUCTION ET UTILISATION D'UNE TORAH

LA TORAH, AU CŒUR DU JUDAÏSME

TORAH ÉCRITE ET TORAH ORALE

GENÈSE

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV
CHAPITRE XVI
CHAPITRE XVII
CHAPITRE XVIII
CHAPITRE XIX
CHAPITRE XX
CHAPITRE XXI
CHAPITRE XXII
CHAPITRE XXIII
CHAPITRE XXIV
CHAPITRE XXV
CHAPITRE XXVI
CHAPITRE XXVII
CHAPITRE XXVIII
CHAPITRE XXIX
CHAPITRE XXX
CHAPITRE XXXI
CHAPITRE XXXII
CHAPITRE XXXIII
CHAPITRE XXXIV
CHAPITRE XXXV
CHAPITRE XXXVI
CHAPITRE XXXVII
CHAPITRE XXXVIII
CHAPITRE XXXIX

CHAPITRE XL
CHAPITRE XLI
CHAPITRE XLII
CHAPITRE XLIII
CHAPITRE XLIV
CHAPITRE XLV
CHAPITRE XLVI
CHAPITRE XLVII
CHAPITRE XLVIII
CHAPITRE XLIX
CHAPITRE L

L'EXODE

CHAPITRE I
CHAPITRE II
CHAPITRE III
CHAPITRE IV
CHAPITRE V
CHAPITRE VI
CHAPITRE VII
CHAPITRE VIII
CHAPITRE IX
CHAPITRE X
CHAPITRE XI
CHAPITRE XII
CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV
CHAPITRE XV
CHAPITRE XVI
CHAPITRE XVII
CHAPITRE XVIII
CHAPITRE XIX
CHAPITRE XX
CHAPITRE XXI
CHAPITRE XXII
CHAPITRE XXIII
CHAPITRE XXIV
CHAPITRE XXV
CHAPITRE XXVI
CHAPITRE XXVII
CHAPITRE XXVIII
CHAPITRE XXIX
CHAPITRE XXX
CHAPITRE XXXI
CHAPITRE XXXII
CHAPITRE XXXIII
CHAPITRE XXXIV
CHAPITRE XXXV
CHAPITRE XXXVI
CHAPITRE XXXVII
CHAPITRE XXXVIII

CHAPITRE XXXIX

CHAPITRE XL

LE LÉVITIQUE

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX

CHAPITRE XXI

CHAPITRE XXII

CHAPITRE XXIII

CHAPITRE XXIV

CHAPITRE XXV

CHAPITRE XXVI

CHAPITRE XXVII

LES NOMBRES

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX
CHAPITRE XXI
CHAPITRE XXII
CHAPITRE XXIII
CHAPITRE XXIV
CHAPITRE XXV
CHAPITRE XXVI
CHAPITRE XXVII
CHAPITRE XXVIII
CHAPITRE XXIX
CHAPITRE XXX
CHAPITRE XXXI
CHAPITRE XXXII
CHAPITRE XXXIII
CHAPITRE XXXIV
CHAPITRE XXXV
CHAPITRE XXXVI

LE DEUTÉRONOME

CHAPITRE I
CHAPITRE II
CHAPITRE III
CHAPITRE IV
CHAPITRE V
CHAPITRE VI
CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII
CHAPITRE IX
CHAPITRE X
CHAPITRE XI
CHAPITRE XII
CHAPITRE XIII
CHAPITRE XIV
CHAPITRE XV
CHAPITRE XVI
CHAPITRE XVII
CHAPITRE XVIII
CHAPITRE XIX
CHAPITRE XX
CHAPITRE XXI
CHAPITRE XXII
CHAPITRE XXIII
CHAPITRE XXIV
CHAPITRE XXV
CHAPITRE XXVI
CHAPITRE XXVII
CHAPITRE XXVIII
CHAPITRE XXIX
CHAPITRE XXX
CHAPITRE XXXI
CHAPITRE XXXII

CHAPITRE XXXIII

CHAPITRE XXXIV

INTRODUCTION

La Torah ou Thora (en hébreu , « instruction » ; en grec ancien - Nomos -, « Loi ») est, selon la tradition du judaïsme, l'enseignement divin transmis par Moïse au travers de ses cinq livres ainsi que l'ensemble des enseignements qui en découlent. Le christianisme, qui tout en s'en inspirant ne donne pas de valeur canonique aux enseignements rabbiniques, nomme les livres traditionnellement attribués à Moïse le Pentateuque, mot d'origine grecque signifiant « Les cinq livres

Elle est composée de cinq livres désignés en hébreu par le premier mot du texte et traditionnellement en français : la Genèse (Commencement), l'Exode (Noms), le Lévitique (Et il appela), les Nombres (Dans le désert), le Deutéronome (Choses).

La Torah sert de charte historique et doctrinale au judaïsme orthodoxe. Elle est également reconnue par le christianisme, bien que celui-ci soutienne que ses pratiques et lois seraient accomplies et auraient perdu de leur pertinence devant le Nouveau Testament, et en partie par l'islam, selon lequel elle aurait été falsifiée.

Elle contient, selon la tradition juive, 613 commandements et comporte, outre la composante écrite (hébreu : « Torah écrite »), une dimension orale (hébreu : « Torah orale »), ultérieurement compilée dans le Talmud et la littérature midrashique.

PRÉSENTATION

La Torah désigne stricto sensu la première section du Tanakh - les cinq premiers livres de la Bible hébraïque - mais le terme est également employé pour désigner tant la loi écrite que la loi orale, qui contient un ensemble d'enseignements religieux juifs, incluant le Talmud (étude), lui-même formé de la Mishnah (répétition), de la Guémara, du Midrash (récit), et d'autres.

COMPOSITION

La Torah fut, selon la tradition, dictée à Moïse par Dieu sur le mont Sinaiï. Pour les juifs, elle a traditionnellement été acceptée comme telle : la parole littérale de Dieu au peuple juif tout entier au mont Sinaiï.

Toutefois, cette affirmation est remise en cause dès le XII^{ème} siècle, notamment par certains érudits et philosophes comme Isaac ibn Yashush et Abraham ibn Ezra, qui dressent la liste des « post-mosaïca » - textes ou éléments rédigés après l'époque mosaïque - sans remettre pour autant en cause la tradition reçue. Cependant le premier à rejeter l'idée que Moïse a écrit les cinq livres est Andreas Bodenstein (1486-1541), un théologien protestant qui examine aussi dans son ouvrage la possibilité qu'Esdras soit le véritable auteur du Pentateuque pour finalement la repousser. Le pas est franchi par Baruch Spinoza, dans son *Tractatus theologico-politicus* où il souligne l'unité organique entre la Torah et les livres « historiques » (de Josué aux Rois), et en attribue la rédaction à Esdras.

Aujourd'hui, après avoir connu un consensus dans les années 1970 autour de l'hypothèse documentaire, diverses autres théories ont refait surface pour expliquer l'origine de la Torah, dont la théorie des fragments et la théorie des compléments. Malgré leurs divergences, ces théories s'accordent toutefois sur le fait que la Torah est une collection de textes mis en commun par des scribes autour de la période de l'exil et après. La publication de cette littérature de compromis, qui ne cherche pas à gommer les

divergences des options théologiques, peut se comprendre comme la mise en place d'une matrice identitaire du judaïsme naissant, une réponse aux changements politiques, économiques et religieux auxquels celui-ci se trouve confronté.

La critique radicale biblique reçoit peu de soutien chez les Juifs orthodoxes. La critique des livres bibliques hors la Torah (Neviim et Ketouvim) est tolérée, quoique d'un mauvais œil, mais l'appliquer à la Torah elle-même est considéré comme erroné, voire hérétique. L'hypothèse documentaire, combattue par l'érudit Umberto Cassuto, a cependant fait l'objet de commentaires du Malbim et du Rabbin Samson Raphael Hirsch.

L'ENSEIGNEMENT DE LA TORAH

L'étymon du mot « Torah » est le même que celui de More, « l'enseignant », « tirer », au sens de « viser à un objectif ».

Parmi les enseignements relatés dans le Tanakh, on peut trouver :

Le Monde fut créé en six jours et le septième jour (chabbat), Dieu cessa toute création et le sanctifia. (Genèse)

Au début, Dieu juge sa création comme excellente. (Genèse)

Dieu est désigné parfois par le nom d'Elohim (« Lui-les dieux » selon la traduction du Rav Askénazi), parfois sous le Tétragramme YHWH, et parfois sous d'autres noms, comme El Shaddai, El Elyon, etc.

L'Adam, qui désigne dans l'au-delà les couples originels avant de se restreindre à l'Homme, est installé dans le Gan Eden (le jardin des délices) mais en est chassé pour avoir outrepassé le seul interdit. Par la suite, l'humanité déchoit au point que Dieu décide d'effacer la création terrestre en l'engloutissant sous les eaux des mers et des cieux. (Genèse)

Les descendants de Noé, seul survivant avec les siens, s'égarent à leur tour, sauf l'un d'eux, Abraham, qui redécouvre sa foi et, vivant en accord avec cela, sera un modèle de bienveillance et de sincérité. Dieu établit une Alliance avec lui, dont la circoncision sera un acte rituel démonstratif de la soumission à Dieu, se perpétuant dans les nouvelles générations de descendants, qui seront nombreux comme les étoiles. Son fils Isaac sera un modèle de rigueur, le fils de celui-ci, Jacob, un modèle de miséricorde. Malgré leurs faiblesses et défaillances humaines, ils parviennent à s'améliorer et à vivre dans la vertu, ainsi que leurs descendants, ce qui mène l'un d'eux, Joseph, du statut d'esclave à celui de ministre du Pharaon.

La population se plaît en Égypte, jusqu'à ce qu'un pharaon décide de mécroire. Se révélant alors à Moïse qui a vécu comme un maître en Égypte et sera le guide des descendants d'Israël, Dieu libère le peuple de Moïse afin qu'il le serve sur la terre de Canaan, où a habité Abraham. (Exode)

Les descendants d'Israël n'en jouiront cependant qu'en le servant, en respectant ses prescriptions, sans quoi, ils en seront chassés comme Adam fut chassé du Jardin d'Éden. On peut (artificiellement) subdiviser le service en :

prescriptions envers Elohim, le Dieu créateur : le reconnaître et le proclamer, ce qui conduit à refuser le polythéisme et l'idolâtrie, respecter un jour de repos hebdomadaire, sanctifier sa nourriture en ne mangeant que des animaux « purs », sanctifier ses rapports conjugaux en refusant des unions interdites (par ex. l'inceste) ou « contre nature » (homosexualité, zoophilie, etc.), lui réserver les prémices de sa récolte, de ses fruits, de son vin, etc.

prescriptions envers 'Adō-nāī, le Dieu providentiel et garant du libre arbitre : respect et amour de son prochain, et de l'étranger, comportement rigoureusement moral et éthique, refus des excès (excès « par excès » comme excès « par défaut »), refus de l'enrichissement personnel s'il appauvrit l'autre, ou ne participe pas à l'enrichissement collectif, etc.

Cependant, cette subdivision est totalement artificielle, 'Adō-nāī est Elohim, il est 'Adō-nāī Elohim, et ce n'est pas un hasard si la phrase « Je Suis 'Adō-nāī votre Dieu » ponctue tant les prescriptions « éthico-sociales » que les prescriptions « rituelles et sacerdotales ». C'est aussi la phrase à proclamer biquotidiennement soit « Écoute Israël, 'Adō-nāī est (notre) Dieu, 'Adō-nāī est Un soit en hébreu Shema, Israël, 'Adō-nāī Elohenou, 'Adō-nāī Ehad' » : tout le reste en découle, pour qui réfléchit à ces paroles, y compris « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » : ton prochain, c'est l'homme, mais c'est aussi, à tout moment et en tout lieu, le Dieu omniprésent et éternel.

Le peuple croyant que Moïse est mort, une petite partie du peuple se fabrique un nouvel intermédiaire par un veau d'or. Surtout, les habitudes contractées en Égypte ont la vie dure : tandis que Moïse se trouve sur le Sināī, une partie du peuple souhaite se construire un veau d'or pour l'honorer comme son dieu. Il faudra errer dans le désert durant 40 ans, le temps que meure la génération qui a connu l'Égypte, jusqu'à Moïse lui-même, le temps qu'Israël apprenne à vivre selon la Torah. Moïse préfère le lui rappeler au seuil de Canaan, avant de mourir en un lieu indéterminé.

Les cinq livres contiennent donc un système de lois et d'éthique, à la fois complet et ordonné (selon la tradition rabbinique, la Torah comporte 613 « commandements » distincts, positifs — « fais » — ou négatifs — « ne fais pas », chacun appelé *mišwā*, « prescription »), ainsi qu'une description historique des débuts de ce qui deviendrait le Judaïsme.

Les cinq livres (en particulier Bereshit/Genèse, la première partie de Shemot/Exode, et une grande partie de Bamidbar/Nombres) apparaissent à première vue plutôt comme un ensemble de narrations apparemment historiques que comme une énumération de lois ; pourtant, beaucoup de concepts, d'idées et de commandements toraïques sont contenus dans ces « histoires », au point que certains disputent leur historicité.

Le Deutéronome est différent des livres précédents : il est écrit à la première personne. Il s'agit en fait, comme indiqué plus haut du dernier discours et des dernières recommandations de Moïse aux "enfants d'Israël" avant de mourir.

Beaucoup de lois ne sont cependant pas directement mentionnées dans la Torah : elles en ont été déduites par exégèse et traditions orales, avant d'être compilées dans la Mishna, le Talmud, la Mekhilta de Rabbi Ishmaël et autres traités moins souvent étudiés. Les Karaïtes ne reconnaissant pas l'autorité des rabbanim (maîtres), ils ne suivent tout simplement pas ces lois.

D'autre part, selon la tradition rabbinique du moins, les histoires dans la Torah ne se déroulent pas nécessairement

dans l'ordre chronologique, mais parfois par ordre de concept (« le futur expliquant le passé », par exemple). Cette vue est résumée par la maxime talmudique (traité Pessa'him 7a) : « Ein moukdam ou'meou'har baTorah » « [Il n'y a] pas de « [plus] tôt » et « [plus] tard » dans [la] Torah ».

PRODUCTION ET UTILISATION D'UNE TORAH

Le livre de la Torah existe sous deux formes différentes selon son usage :

S'il est rituel, c'est-à-dire pour la lecture lors des offices, la forme du livre est celle de la Torah à l'origine : un parchemin fixé à deux poignées de bois, que l'on déroule au fur et à mesure de sa lecture (et qui, étant donné la plus grande commodité à tenir et dérouler ce rouleau au moyen de la main droite, la majorité de l'espèce humaine étant droitrière, se lit de droite à gauche). Ce parchemin est appelé Sefer Torah (« Livre [de] Torah »).

Depuis l'imprimerie, le texte de la Torah a été industriellement reproduit pour l'usage quotidien et particulier. Ces versions imprimées sont connues sous le nom de Houmash (plur. Houmashim) (« Cinquième des Cinq Livres »). Elles contiennent généralement des traductions en français, anglais, allemand, russe, etc., ainsi que des commentaires en marge : classiquement, un Houmash contient le Targoum d'Onkelos et le commentaire de Rachi. Certains Houmashim, réunissant plusieurs commentaires classiques (Rachi, Rashbam, Rambam, Ramban, Ibn Ezra, Keli Yakar, Sforino, etc.) sont dénommés Miqraot Guedolot (« Grandes Lectures »).

L'écriture des Sifrē Tōrā, ou Sefārīm, se fait selon des règles extrêmement contraignantes et précises, et ne sont confiées en conséquence qu'à des scribes professionnels

hautement qualifiés. C'est en vertu de ces règles que ce texte plurimillénaire nous est arrivé inchangé, et que des copies datant de plusieurs siècles, voire de millénaires, sont virtuellement identiques entre elles. L'accent a été mis sur ce souci de précision au point de dire que chaque mot, chaque lettre, chaque signe même est d'origine divine, et que s'il en manquait un seul, le monde s'écroulerait.

Il est vrai qu'en hébreu, certaines lettres se ressemblent fortement, et que la vocalisation peut changer le sens d'un mot. Dans un système basé sur l'analyse jusqu'aux plus subtiles nuances de ces mots, une erreur de lecture peut conduire à une erreur de compréhension et une perversion du message. L'analogie avec la récente notion de code génétique a maintes fois été évoquée.

Les Sefārīm sont considérés comme l'un des plus grands trésors d'une communauté, et l'acquisition d'un nouveau est prétexte à des célébrations festives. Tous les Sifrē Tōrā sont rangés dans l'endroit le plus saint de la synagogue, l'Arche sainte (aron hakodesh en Hébreu) appelé Hēkhāl.

Les versions imprimées de la Torah sont traitées avec grand respect, mais leur sainteté est considérée comme inférieure à celle des Sefārīm : par exemple, une lettre effacée rend un Sefēr Tōrā impropre à l'usage (passoul), ce qui n'est pas le cas des Hoummashim.

LA TORAH, AU CŒUR DU JUDAÏSME

La Torah est le document autour duquel le judaïsme s'articule : elle est la source de tous les commandements bibliques dans un cadre éthique. Elle est au centre du culte hebdomadaire : chaque Chabbat, une section est lue publiquement à la synagogue et les fidèles se disputent l'honneur d'en lire un paragraphe. La cérémonie de Bar-Mitzvah est de même centrée sur la lecture de la Parasha.

D'après la tradition juive, ces livres furent révélés à Moïse par Dieu, dont une partie sur le mont Sinaiï.

Diverses opinions circulent dans la littérature rabbinique sur le moment où elle fut révélée entière :

pour certains elle fut donnée d'un bloc sur le mont Sinaiï. Dans cette vision, dite « maximaliste », Moïse eut non seulement connaissance de toutes les paroles de Dieu (« et Dieu dit à Moïse ») mais aussi tous les évènements ultérieurs au mont Sinaiï jusqu'à sa mort, voire au-delà ;

d'autres sources pensent que la Torah fut révélée sur le Sinaiï jusqu'au Sinaiï même, et que le reste serait venu « par épisode » et ne se serait conclu qu'à la mort de Moïse ;

une autre école de pensée (dont le Rav Avraham ibn Ezra est le tenant le plus connu, mais il fut précédé dans cette voie depuis la Haute Antiquité) est que la Torah, bien

qu'ayant été écrite par Moïse dans sa quasi-totalité, fut complétée après sa mort par Josué.

D'une manière générale, les tenants du judaïsme orthodoxe s'accordent sur l'origine entièrement (ou quasi-entièrement) mosaïque et tout à fait divine de la Torah. En revanche, le Judaïsme massorti (ou conservateur) acceptent la critique biblique en soulignant que si la Torah n'a pas été écrite dans sa totalité par Moïse elle est néanmoins d'origine divine, les scribes ayant été inspirés par Dieu.

D'après cette même tradition, le message de la Torah est infini, ne s'arrêtant pas aux mots. La moindre lettre, la plus petite préposition, voire la cédille de la lettre youd (koutzo shel youd), les marques décoratives, les répétitions de mots, furent placées là par Dieu afin d'y celer un enseignement. Ceci est valable quel que soit l'endroit où cela apparaît.

Exemples:

dans le cas de koutzo shel youd, le youd apparaît dans « Je Suis l'Éternel ton Dieu » ou l'occurrence fréquemment répétée « et Dieu parla à Moïse ».

on dit que Rabbi Akiva, avait déduit une nouvelle loi de toutes les occurrences de la particule ett dans la Torah (Talmud, traité Pessa'him 22b) ; or ett est une particule accusative sans signification propre. Pourtant, « s'il n'avait été écrit 'créa Dieu ett les cieux et ett la terre', on aurait pu croire que 'cieux' était le nom de Dieu » dit-il dans le traité Haguiga (14a). Mais non, lui répond Rabbi Ishmaël, « ett les

cieux pour y inclure tout ce qui s'y trouve, les étoiles et les sphères célestes, et la terre pour y inclure ce qui la peuple ». Autrement dit, et marque « l'essence de la chose ».

Contre-exemples :

Le Talmud, rapporte (traité Mena'hot 49) que Moïse, résidant sur le Sinaï, voit Dieu ajouter aux lettres de la Torah des marques graphiques qui n'en modifient pas la lecture. S'étonnant de cette apparente futilité, il s'entend répondre que dans quelques siècles, un sage nommé Akiva ben Joseph en déduira le sens et les règles.

Exauçant la prière de Moïse de comprendre cela, Dieu l'expédie au huitième rang de la Yeshiva de Rabbi Akiva, où précisément, celui-ci enseigne ces lois. Devant l'exposé ardu, Moïse se sent épuisé, lorsqu'un élève se risque à demander d'où Rabbi Akiva tire ces enseignements. Et celui-ci de répondre : « C'est une loi donnée à Moïse sur le Sinaï » !

Bien qu'on ne discute pas de la validité du koutzo shel youd, celui-ci est devenu synonyme de « vétille » en français. Dire de quelqu'un qu'il est le koutzo shel youd est une des formulations de mépris les plus marquées.

Une interprétation kabbalistique de ce principe enseigne que la Torah ne constituait qu'un seul long Nom de Dieu, qui fut brisé en mots afin que les esprits humains puissent le comprendre. Par ailleurs, bien que cette façon de

décomposer le Nom soit efficace, puisque nous parvenons à l'appréhender, ce n'est pas la seule.

TORAH ÉCRITE ET TORAH ORALE

Selon les juifs rabbanites, descendants des Pharisiens, et dont les juifs orthodoxes maintiennent fidèlement l'idéologie, une loi orale (Torah SheBe'al Pe) fut donnée au peuple en même temps que la Loi écrite (Torah SheBeKtav), ainsi que le suggèrent de nombreux versets, notamment Ex 25,40. Il s'agissait probablement à la base, outre d'explications quant aux prescriptions, de paraphrases orales du texte, explications d'un tel mot, discussion autour de telle idée dans tel verset, mais en tout cas intimement liée à la loi écrite, et la complétant : de nombreuses notions ne sont pas clairement définies dans le texte. Ce souci de se remémorer les paroles des maîtres alla de pair avec une scrupuleuse exactitude dans le respect et l'application des lois.

Ce matériel parallèle fut originellement transmis à Moïse depuis le Sinaï, et de Moïse à Israël oralement. Dans le souci de maintenir le judaïsme dynamique et d'éviter les mésinterprétations, il était interdit de consigner les traditions orales. Cependant, devant l'accumulation de matériel, les divergences d'interprétations, qui tenaient parfois à des nuances infimes d'une part, et d'autre part la destruction de la Judée par les Babyloniens, le haut taux d'assimilation, etc., l'interdit fut levé, lorsqu'il devint évident que l'écriture devenait le seul moyen de préserver l'héritage oral des Anciens.

Le premier à systématiser les lois en catégories, fut Rabbi Akiva. Son disciple Rabbi Meïr y contribua grandement.

Toutefois, le gros du travail est le fait de Rabbi Juda Hanassi, qui acheva cette compilation, et la nomma Mishna (« Répétition »). Les traditions non incluses dans la Mishna furent consignées comme Baraïtot ([enseignements] « extérieurs ») ou dans la Tosefta (« Supplément »). Des traditions plus tardives furent également codifiées comme Midrashim.

Au cours des quatre siècles qui suivirent, ce petit corpus de lois et enseignements éthiques suffit à fournir les signes et codes nécessaires pour permettre la continuité de l'enseignement des traditions mosaïques, tout en maintenant leur dynamisme, et leur transmission aux communautés principalement dispersées entre Babylone et la terre d'Israël (devenue la province romaine de Syria Palestina).

Toutefois, les circonstances historiques contraignirent les communautés galiléennes d'abord, babyloniennes ensuite à compiler le corpus de commentaires de la Mishna, dont les allusions, leçons, traditions etc. synthétisées en quelques centaines de pages furent développées en milliers de pages, appelées Guemara. Important changement, alors que la Torah et la Mishna sont rédigées en hébreu (bien que l'hébreu mishnaïque ne soit plus pareil à l'hébreu biblique), la Guemara l'est en araméen, ayant été compilée à Babylone. La notion de Guemara est à peu près équivalente à celle de Talmud en hébreu, terme bien plus connu.

Deux « versions » du Talmud existent, le Talmud de Babylone et celui de Jérusalem, en réalité le résultat des compilations des discussions tenues dans les académies babyloniennes d'une part et galiléennes de l'autre. Le Talmud de Jérusalem ayant été terminé à la hâte, sous la

pression des circonstances historiques, deux siècles avant celui de Babylone, c'est ce dernier qui fait autorité lorsque les deux se contredisent (y compris deux versions différentes de l'enseignement d'un Rabbi).

Les juifs pratiquants (rabbanites) suivent les explications traditionnelles de ces textes. Les Karaïtes, eux, ne suivent que la Miqra, c'est-à-dire la Torah.